

Accélération Start-Up

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Ce dispositif contribue à financer les dépenses globales d'accélération d'un projet d'entreprise innovante.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les nouvelles entreprises innovantes implantées en Nouvelle-Aquitaine :

- immatriculées depuis 5 ans au maximum,
- avec au minimum 100 000 € de fonds propres.

— Critères d'éligibilité

Ces entreprises doivent avoir pour objectif le développement de produit et/ou service basé sur une innovation significative, créatrice de richesse dans la chaîne de valeur du marché adressé, avec un fort potentiel de développement, dont le modèle d'affaires présente un risque, ayant un impact significatif sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine et avec un besoin de financement argumenté.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets sont en résonance avec les enjeux actuels de transition environnementale / technologique / économique / sociétale et la stratégie économique régionale (priorités des thématiques stratégiques, Néo Terra...).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant et l'intensité de la subvention sont appréciés pendant l'instruction, notamment selon les besoins financiers du projet, les fonds propres, les ressources mobilisées, dans la limite du régime d'aide applicable

L'aide est plafonnée à un montant maximum cumulé de 3 M€ (subvention ou prêt public) sur la période globale d'éligibilité du bénéficiaire au régime d'aide.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Le dossier joint dans la partie "Fichiers attachés" doit être rempli et envoyé par mail à l'adresse suivante : **startup-region@nouvelle-aquitaine.fr**.

— Éléments à prévoir

Si la société est déjà créée, joindre à la demande :

- un extrait Kbis,
- la dernière liasse comptable et fiscale si déjà clôturé un exercice,
- et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Fichiers attachés

- [Fiche de renseignements - Demande d'aide régionale Start-Up](#) (22/11/2023 - 0.39 Mo)